

CONSEIL MUNICIPAL du 14 novembre 2023 – 19h30

PROCES-VERBAL 2023-07

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, KLEIN Christian, ZIEHL Anita, JUNG Pascal, KREUTZMANN Herbert; SPECHT Christiane, HANNEMANN Cécile, Chris STAB.

Conseillers absents excusés : KIFFER Céline (pouvoir à DEMERLE Xavier) ; SCHEIDLER Jutta.

Secrétaire de séance : ZIEHL Anita.

Autres participants : Antoine MARMILLOT Technicien Forestier Territorial de l'Unité Territoriale Bitche – Sarreguemines, nouveau référent ONF pour la commune de Walschbronn.

Approbation du PV du conseil municipal du 10 octobre 2023

Intervention de Monsieur Antoine MARMILLOT, technicien forestier territorial de l'Unité Territoriale Bitche-Sarreguemines

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur Antoine MARMILLOT, technicien forestier territorial de l'Unité Territoriale Bitche-Sarreguemines, nouveau référent ONF pour la commune de Walschbronn et lui passe la parole.

La forêt communale de Walschbronn compte environ 60 ha, ce qui la situe dans la moyenne des forêts communales du pays de Bitche. Elle est très variée et comprend des arbres avec une forte valeur ajoutée. L'objectif de l'ONF est une gestion durable et à très long terme de la forêt, « on ne coupe jamais plus que ce qui pousse ».

Il explique que l'état de prévision des coupes permet de valider l'état des coupes (stocks).

Pour la période octobre 2023 à octobre 2024, il est prévu d'exploiter la parcelle 10 au Bitcherkupp (environ 400 stères de petits bois de hêtre, chêne pour du bois de chauffage). A ce jour, 170 stères ont été réservés, ce qui n'est pas vendu cette année sera reporté à l'année prochaine.

Conformément au document d'aménagement forestier, le conseil municipal sera amené ce soir à délibérer sur l'état d'assiette 2025. Un passage est prévue dans les parcelles 2a / 7a et 8a.

Il explique également que des travaux sylvicoles sont prévus à savoir la remise en peinture des limites. Il importe de le faire régulièrement afin de ne pas perdre les limites, notamment dans les secteurs stratégiques.

Concernant la prochaine vente de bois du 07/12/2023, Monsieur Antoine MARMILLOT propose une nouvelle méthode : le tirage au sort avec des lots homogènes et le prix est fixé avant.

DCM 2023-11-01 Approbation de l'Etat d'Assiette 2025 – forêt communale de WALSCHBRONN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'inscription à l'Etat d'Assiette 2025 des parcelles réglées suivantes :
2a / 7a / 8a
- Demande le report à l'inscription à l'Etat d'Assiette 2024 des parcelles réglées suivantes :
11a / 13a

DCM 2023-11-02 Adoption de l'Etat de Prévision des coupes de l'exercice 2024 - destination des coupes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'état de prévision des coupes de l'exercice 2024, décide de la destination des coupes comme suit :

Coupe de la parcelle 10a :

- VENTE EN GRE A GRE DE BOIS SUR PIED :
 - Fixe la mise à prix des menus produits à 17€/st. Les lots seront cédés à l'amiable après tirage au sort.
 - Confie à l'ONF le lotissement et le suivi des lots de menus produits selon le tarif de la prestation conventionnelle.

DCM 2023-11-03 Désignation de l'estimateur de dégâts de gibier rouge

Suite aux explications fournies, le Conseil municipal valide à l'unanimité comme estimateur des dégâts de gibier rouge Monsieur Christophe KIRSCH domicilié à Waldhouse (57 720) 42a Grand rue pour le bail de chasse courant du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.

DCM 2023-11-04 Aménagement et équipements des logements communaux

Le Maire indique que différents travaux et achats d'équipements sont nécessaires au niveau des logements communaux :

- L'achat d'une nouvelle chaudière gaz (avec ventouse verticale) pour le logement situé sous les combles à l'ancien Presbytère, l'ancienne chaudière ayant montré des dysfonctionnements pouvant générer des problèmes de sécurité (*changement d'urgence*) pour un montant de 3 864 euros HT (4 076,52 TTC)
- Aménagement d'un espace cuisine dans le logement au rez-de-chaussée de l'ancien Presbytère pour un montant de 582,15 euros TTC. Des travaux d'électricité et l'achat d'une étagère sont à prévoir pour ce logement.
- Des travaux (peintures,) sont également prévus pour début 2024 dans un logement de l'ancienne école, non chiffrés mais à prévoir sur l'opération.

Le coût de ces travaux est à imputer sur l'opération déjà existante au budget « Aménagement des logements communaux ». Des travaux réguliers sont à prévoir quand les locataires sortent.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité les différents travaux et achats ainsi que le virement de crédit depuis l'opération « étude énergétique » comme suit :

- ✓ Opération n°165 étude énergétique, article 2031 : - 6 500 euros
- ✓ Opération n°163, article 2188 : + 6 500 euros

DCM 2023-11-05 Réfection et aménagement d'un local pour un professionnel de santé

Suite au rachat par la commune de l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel, le Maire explique que le rez-de-chaussée sera aménagé afin de pouvoir accueillir une kinésithérapeute qui démarrera son activité début 2024. Cette installation constitue une belle opportunité pour la commune et ses habitants qui bénéficieront ainsi d'une offre de soins de proximité.

Le montant total des travaux s'élève à 39 699,61 euros H.T détaillés comme suit :

Selon devis :

- ✓ Revêtement de sol, préparation des supports, transformation des WC en bloc sanitaire pour
- ✓ Personnes à Mobilité Réduite : 11 735,95 euros HT
- ✓ Travaux de plomberie et de chauffage : 14 511,50 euros HT
- ✓ Travaux électriques : 1612,45 euros HT
- ✓ Pose de films dépolis pour les fenêtres : 339,71 euros HT

Selon un estimatif :

- ✓ Travaux électriques supplémentaires : 1700,00 HT
- ✓ Travaux de peinture en régie : 2 000,00 euros HT
- ✓ Travaux d'isolation au niveau de l'ancien distributeur : 300,00 euros HT
- ✓ Réfection du faux plafond : 4 000,00 euros HT
- ✓ Valorisation du temps de travail de l'ouvrier communal : 3 500,00 euros HT

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses	Montant		Recettes	Montant
Travaux faits par des entreprises	28 199,61		DETR/DSIL 2024 30%	11 909,88
Travaux de peinture en régie	1 700,00			
Travaux de peinture en régie	2 000,00		Région Grand Est 50%	19 849,81
Travaux d'isolation au niveau de l'ancien distributeur	300,00		Autofinancement	7 939,92
Réfection du faux plafond	4 000,00			
Salaire chargé de l'ouvrier communal (3 semaines)	3 500,00			
Total	39 699,61		Total	39 699,61

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal valide à l'unanimité :

- l'accueil de la professionnelle de santé (kinésithérapeute) dans le local situé au rez-de-chaussée de l'ancien Crédit Mutuel
- les travaux tels que listés ci-dessus
- le plan de financement
- le dépôt des demandes de subvention auprès de la Région Grand Est dans le cadre du dispositif de soutien à la création/rénovation d'un cabinet dans une zone dépourvue et de l'Etat dans le cadre du dispositif DETR/DSIL 2024
- que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024

DCM 2023-11-06 Renouvellement du contrat de location de Vi'tagym 2023-2024

Le contrat de location annuel pour l'association VI'TAGYM est renouvelé à l'identique au tarif de 900 euros.

Le Conseil municipal valide cette décision à 6 voix POUR (1 abstention et 3 voix CONTRE).

DCM 2023-11-07 Désignation d'un référent autonomie

La déclinaison territoriale du Schéma de l'Autonomie a mis en exergue la problématique de l'isolement des personnes âgées et de la nécessité de dépister les fragilités au plus tôt en améliorant le repérage des situations. Sur le territoire de Sarreguemines-Bitche, 28% de la population a plus de 60 ans. Le Département souhaite dans ce cadre développer un partenariat avec les communes du territoire. Il s'agit dans un premier temps de désigner au sein de chaque mairie un « référent autonomie ».

Ce référent autonomie sera invité deux fois par an à des séances d'information sur les prestations, l'accès aux droits ainsi que sur les dispositifs existants.

Suite aux explications fournies, Madame Christiane SPECHT adjointe est désignée référente autonomie pour la commune de Walschbronn.

DCM 2023-11-08 Acquisition d'un tracteur et décision modificative

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal valide à l'unanimité l'acquisition d'un tracteur de la marque John Deere pour un montant de 33 000 euros HT.

L'acquisition sera imputée sur l'opération 172 « Matériel de transport et outillages techniques » déjà existante.

Par ailleurs, le Maire indique que le montant de la décision modificative faisant suite à l'acquisition de la saleuse sur l'article 2157 reprenait le montant HT soit 11 100 euros. Un virement de crédits supplémentaire de 2 220 euros est à prévoir.

Sur la base des éléments ci-dessus, le Conseil valide la décision modificative suivante de type virement de crédits afin abonder l'opération n°172 :

DECISION MODIFICATIVE DE TYPE VIREMENT DE CREDITS				
	CREDITS			DEBITS
Opération n° 172 Article 2182	+ 39 600		Opération n°165 « Etude énergétique » - article 2031	- 18 500
Opération n°172 Article 2157	+ 2 220 (TVA saleuse)			- 2 220
			Opération n°166 « Aménagements de sécurité » Article 2152	- 21 100
TOTAL	41 820		TOTAL	41 820

Assurance statutaire

Point d'information, pas de délibération nécessaire à ce stade.

La dernière procédure de mise en concurrence pour les collectivités de moins de 31 agents affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) avait désigné la compagnie d'assurance AXA et le courtier gestionnaire Willis Towers Watson (ex-GRAS SAVOYE) attributaires du contrat ayant pris effet le 1er janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2024. La commune s'inscrit pour participer à la procédure de mise en concurrence organisée par le Centre de gestion de la Moselle pour le prochain contrat qui prendra effet au 01/01/2025.

Une délibération sera prise, le cas échéant, au moment où les nouveaux taux seront notifiés.

DCM 2023-11-09b Dons et encaissement de chèques

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal valide à l'unanimité :

- Le don émanant du Club omnisport de Walschbronn pour un montant total de 1 734,44 versés en deux fois (441 euros puis 1293,44 euros)
- L'encaissement du chèque de Groupama en remboursement des dégâts causés par la foudre sur le matériel informatique-wifi de la salle la forge pour un montant de 455,04 euros
- Le don émanant du Club des arboriculteurs pour un montant de 1 830 euros
-

DCM 2023-11-11 Montant des loyers 2024

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer de hausse des loyers pour l'année 2024.

Points divers

- Aménagement de sécurité : réunion avec MATEC le 30 novembre à 10h à la mairie pour étudier l'installation d'un feu à récompense au niveau de la coopérative agricole
- Soirée lancement des illuminations le 1^{er} décembre
- Repas des anciens le 14 janvier 2024
- Soirée vœux le samedi 27 janvier 2024

Fin de la réunion à 22h15

Christian SCHWALBACH

Maire



Anita ZIEHL

Secrétaire de séance



Signatures des membres ayant assisté à la séance du conseil municipal du 14 novembre 2023 :

